

Infor Anael Finance iSeries Relevés / Relances clients

© Copyright 2013 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version: Infor Anael Finance iSeries version V3

Auteur: Infor

Date de publication : juin 28, 2013

Table des matières

À propos de ce manuel	5
Public concerné	5
Périmètre du document	5
Pré-requis	5
Documents liés	5
Historique du document	
Contacter Infor	
Chapitre 1 Relevé	7
Préface	7
Chapitre 2 Mise à jour des fichiers de référence	11
Table de références 'TX'	11
Fiche Tiers	11
Catégorie de mode de règlement	15
Mise à jours des textes	17
Chapitre 3 Edition des relevés	21
Mise à jour des paramètres	21
Chapitre 4 Edition des relances	27
Préface	27
Mise à jour des fichiers de référence	29
Table 'TX'	29
Fiche Tiers	29
Mise à jour des textes	29
Prise de paramètre	30
Chapitre 5 Relance d'acceptation	39
Préface	39
Mise à jour des fichiers de référence	39

Table de références 'TX'	39
Mise à jour des textes	39
Edition des relances d'acceptation	40
Prise de paramètres	40

À propos de ce manuel

Public concerné

Clients d'Infor utilisateurs d'Infor Anael Finance iSeries

Périmètre du document

Infor Anael Finance iSeries version V3

Pré-requis

Aucun

Documents liés

Aucun

Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.0	1998	R&D	Création du document
2.0	Juin 2012	Ingrid MARY	Application du nouveau modèle Word

Contacter Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur le portail Infor Xtreme Support à cette adresse : www.infor.com/inforxtreme.

Les mises à jour de la documentation ultérieures à la sortie de version sont publiées sur ce site Web. Nous vous recommandons de visiter régulièrement ce site Web pour consulter les mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, envoyez un courrier à l'adresse documentation@infor.com.

Préface

Cette édition ne concerne que des relevés de factures et avoirs Clients avec édition, ou non, d'un titre de paiement en pied.

Les relevés sont édités en rupture sur la date d'échéance et le mode de règlement.

Selon le mode de règlement des écritures sélectionnées et en fonction de la catégorie des modes de règlement, l'édition des relevés généré :

- L'édition de traite papier.
- L'alimentation du portefeuille.
- Des écritures comptables.

La sélection est basée sur différents critères :

- Pour les écritures, une date d'arrêté permet de limiter la sélection des écritures.
- Pour les comptes clients ⇒ des bordes de comptes.
 - ⇒ une fréquence de relevé.

Le texte imprimé, lors de l'édition des relevés pour les clients étrangers, peut être personnalisé avec la langue du pays d'origine.

Pour cela, la mise à jour 'Texte' doit être faite en association avec le code langue¹.

L'adresse d'édition du relevé est sélectionnée selon la formulation de votre demande soit à l'adresse :

- Du client normal ('N').
- Du client regroupement ('1').

Sélection des écritures du client normal, l'adresse mentionnée sur le relevé sera celle du client 'Compte de regroupement'.

1	Table de	références	٢L	.1'

Infor Anael Finance iSeries - Relevés / Relances clients | 7

•	Du	client	matricule	('2')	١.

En rupture avec sous-totalisation sur le client matricule, l'adresse mentionnée sur le relevé sera celle du client normal.

ACCES à l'option

'Comptabilité tiers' > 'Relevés & relances' > 'Relevés tiers'

Chapitre 2 Mise à jour des fichiers de référence

Table de références 'TX'

Vérifiez que l'argument '3'2 est bien créé dans cette table de références.

Fiche Tiers

ACCES à l'option

'Comptabilité tiers' > 'Base de données' > 'Mises à jour' > 'Tiers'

PAN050	_	MISE A JOUR	DES TIERS		15:30:41	Le	27/04/95
Société ()3011 STE	PRESYS DEMO					
Séquence _			TRI				
Critère d	de tri	1	TRI	2 = 3	Auxiliaire Mot directeur Code postal Ville		
			SELECTION				
Auxiliair	re		_	à	99999999		
Mot direc	cteur			à	999999999		
Code post	tal		_	à	99999999		
Ville				. à	999999999999	9999	19
Pays					999		
Nº ordre	Spécif.	tiers		à	999999		
			Ave	c socié	té modèle <u>O</u> (O	/N)	
(paramètre	es donnés	à titre d'exe	mple)				
01/ F1=Ai	ide F3=F	in F4=Recherc	he F15=Chg	t envir	:.		

² '3' : Relevé

PAN050 - MISE A JOUR DES TIERS - 14:06:32 Le 6/06/95
Société 03011 STE PRESYS DEMO
Séquence CLIFOU CLIENT/FOURNIS Afficher à partir de
2=Réviser 3=Copier 4=Supprimer 5=Afficher 6=Imprimer
AC=Adr. Compl. BN=Bloc Note DB=Dom. Banc. KL=Kleps TE=Tiers Eur Act Tiers Raison sociale C.P. Ville N° ord
<u>KL</u> 1 SOCIETE LEONIDAS 92380 GARCHES CLIENT
(paramètres donnés à titre d'exemple)
•
02/ F1=Aide F3=Fin F5=Réafficher F6=Créer F12=Ecran précédent

PMC053 - MISE A JOUR DES KLEPS TIERS - 14:07:05 Le 6/06/95
Société 03011 STE PRESYS DEMO
Tiers CLIFOU 1 SOCIETE LE Afficher à partir de
N° ordre tiers CLIENT CLIENTS
2=Réviser 4=Supprimer 5=Afficher
Act Kleps Libellés et comptes associés
 2 CL CLIENTS
410000 411000 411100 411112 416000 419000
(paramètres donnés à titre d'exemple)
02/ F1=Aide F3=Fin F5=Réafficher F6=Créer F12=Ecran précédent

```
PMC053 - MISE A JOUR DES KLEPS TIERS - 14:07:31 Le 6/06/95
Société 03011 STE PRESYS DEMO
Tiers CLIFOU 1 SOCIETE LEONIDAS Nº ordre tiers CLIENT CLIENTS
  Zones
              Valeurs par défaut Valeurs du tiers
Date d'ouverture 00 00 00 <u>**</u> <u>**</u> <u>**</u> **
Date de fermeture
                     00 00 00
                                              ** ** **
Code devise
Découvert autorisé 1 0000000
Découvert autorisé 2 0000000
Classement statistique 1
Classement statistique 2
                                         * (O/N/C/E/F/S)
Soumis à TVA
Représentant
(paramètres donnés à titre d'exemple)
                                                  A suivre ... 01/04
03/ F1=Aide F4=Recherche F9=Validation F12=Ecran précédent
```

PMC053 - MISE A J	OUR DES KLEPS TIERS - 14:07:53 Le 6/06/95
Société 03011 STE PRESYS	DEMO
Tiers CLIFOU 1 SOCIETE	LEONIDAS Nº ordre tiers CLIENT CLIENTS
Kleps CL CL	IENTS
Zones	Valeurs par défaut Valeurs du tiers
Mode de règlement	CH CHEQUES0123456 **
Nombre de jours	060 <u>030</u>
Jour échéance règlement	00
Règlement fin de mois	O $\underline{*}$ (O/N/D)
Banque de règlement	01 BANQUE 01 PRTY
Taux d'escompte	<u>****</u>
Nb jours risque en cours	10
Règlement fact/fact	N (F/N)
Relevé	$\frac{\star}{} (N/R/H/D/Q/M)$
Relance	O <u>*</u> (O/N)
(paramètres donnés à titro	e d'exemple)
	A suivre 02/04
03/ F1=Aide F4=Recherche	e F9=Validation F12=Ecran précédent

Relevé

Zone à renseigner suivant la fréquence désirée.

Elle peut être activée ou modifiée à tout moment.

Elle est utilisée comme critère de sélection lors de la demande d'édition des relevés.

5 codes possibles:

'N': Pas de relevé³.

'R': Relevé selon la fréquence voulue (prise par défaut).

'H': Relevé hebdomadaire.

'D': Relevé décadaire.

'Q': Relevé à la quinzaine.

'M': Relevé mensuel.

```
PMC053
         - MISE A JOUR DES KLEPS TIERS - 14:08:17 Le 6/06/95
Société 03011 STE PRESYS DEMO
Tiers CLIFOU 1 SOCIETE LEONIDAS Nº ordre tiers CLIENT CLIENTS
Kleps CL
                  CLIENTS
                    Valeurs par défaut Valeurs du tiers
 Zones
Compte de contrepartie 2 000000
                                     707100 PRESTATIONS
                                    708000 PRESTATIONS R
Compte de contrepartie 3 000000
                                     707000 VENTES DE MARC
Compte de contrepartie 4 000000
Compte de contrepartie 5 000000
                                     601000 ACHATS
                                     411000 CLIENT
Compte de contrepartie 6 000000
Compte de contrepartie 7 000000
                                      411100 CLIENT STAT
Compte de contrepartie 8 000000
Catégorie 1
Catégorie 2
                   DEUXIEMEKA DEUXIEME POUR AAAAABBBBB
Catégorie 3
Catégorie 4
Catégorie 5
(paramètres donnés à titre d'exemple)
                                                  A suivre ... 03/04
03/ F1=Aide F4=Recherche F9=Validation F12=Ecran précédent
```

³ Le Tiers ne sera pas sélectionné

```
PMC053 - MISE A JOUR DES KLEPS TIERS - 14:08:41 Le 6/06/95

Société 03011 STE PRESYS DEMO
Tiers CLIFOU 1 SOCIETE LEONIDAS N° ordre tiers CLIENT CLIENTS
Kleps CL CLIENTS

Axes analytiques Centres par défaut Centres du tiers

AXE 1
AXE 2
AXE 3

(paramètres donnés à titre d'exemple)

Fin 04/04

03/ F1=Aide F4=Recherche F9=Validation F12=Ecran précédent
```

Catégorie de mode de règlement

ACCES à l'option

'Comptabilité tiers' > 'Paramètres' > 'Mises à jour' > 'Catégories mode de règlements'

PAN130 - MAJ DES CATEGO	RIES DE MODE DE REGLT		12:27:02	Le	10/05/95	
Société 03011 STE PRESYS I	DEMO					
	SELECTION					
Catég. de mode de règlt	00	à	99			
(paramètres donnés à titre	d'exemple)					
01/ F1=Aide F3=Fin F15=0	Chgt envir.					

```
PAN130 - MAJ DES CATEGORIES DE MODE DE REGLT - 14:28:00 Le 6/06/95
Société 03011 STE PRESYS DEMO
                            Afficher à partir de 00
2=Réviser 3=Copier 4=Supprimer 5=Afficher
Act Catégorie de mode de reglt. Modes de rglt.
2 CH CHEQUE
                               CH
   EC ECRITURE COMPTABLE BO TR EM
   TM TRAITE MAGNETIQUE
                             BO TR EM
    TP TRAITE PAPIER
                             BO TR EP EM
    TR TOUS
                              CH BO TR
    01 LCR SOUMISE
                             TR EM
    02 BILLET A ORDRE
                             во
 33 TEST CATEG. AVEC RGT VT CH
(paramètres donnés à titre d'exemple)
02/F1=Aide F3=Fin F5=Réafficher F6=Créer F12=Ecran précédent
```

C'est le moyen, en fonction d'un mode de règlement, de déterminer la nature de l'effet émis et, à partir de cette dernière, d'y associer ou non la génération d'une écriture comptable.

Il est tout d'abord nécessaire que les catégories de mode de règlements soient référencées dans la table de références 'CM'.

6 codes possibles:

'TM': Traite Magnétique.

'TP': Traite Papier.

'EC': Ecriture Comptable.

'00': LCR non soumise à l'acceptation.

'01': LCR soumise à l'acceptation.

'02' : BOR - Billet à Ordre Relevé.

La mise à jour des catégories va consister à associer un certain nombre de modes de règlements⁴ à une ou plusieurs catégories, pour déterminer le type d'effets à émettre et le déclenchement d'une écriture comptable.

5 codes possibles:

'TM': Alimente le portefeuille end eux types d'effets.

'1': Effets non soumis à l'acceptation.

'2': Effets soumis à l'acceptation.

'TP': Edition d'une traite papier en bas du relevé.

'EC': Génération d'écritures comptables dans le 'Batch', sauf si la domiciliation des Tiers n'est pas renseignée.

Mise à jours des textes

ACCES à l'option

'Comptabilité tiers' > 'Paramètres' > 'Mise à jour' > 'Textes'

⁴ Référencés dans la table de références 'RG'

AN120	- MISE A JOUR DES TEXTES	<u>-</u>	14:42:10 Le 6/	/06/95
Société	33011 STE PRESYS DEMO			
	SELECTION			
	SELECTION_			
Type	-	à	<u>9</u>	
Langue		à	999	
Lettre	<u>00</u>	à	99	
(paramètr	es donnés à titre d'exemple)			
01/ F1=A	de F3=Fin F15=Chgt envir.			

PAN120 <u>-</u>	MISE	A JOUR DES TEXT	ES <u>-</u>	14:43:45 Le	6/06/95				
Société 03011	siété 03011 STE PRESYS DEMO								
	Afficher à partir de 00								
2=Réviser	3=Copier	4=Supprimer	5=Afficher	6=Imprimer					
Act Type		Langue		Lettre					
<u>00</u> в вао				00					
C CHEQUES				00					
E EFFETS				00					
2 1 RELANCE				01					
1 RELANCE				02					
1 RELANCE	D ACCEPTAT	TON		03 01					
3 RELEVE	D ACCEPIAT	ION		00					
(paramètres do	nnés à titr	e d'exemple)							
02/ F1=Aide	F3=Fin F5=	Réafficher F6=	Créer F12=Ecr	an précédent					

```
- MISE A JOUR DES TEXTES - 14:44:57 Le 6/06/95
Société 03011 STE PRESYS DEMO
Type 1 RELANCE
                        Lettre 01
Texte Haut
  Voici les ecritures dues relance 1
  ligne 2 pour essai
  ligne 4 pour essai ----->
  ligne 5 -----
  ligne 6 pour essai ))))))))))))
  ligne 7 -----> .
Texte Bas
  Merci de les regler rapidement
  ligne 2 bas ---->
  ligne 3 bas ----->
   ligne 4 bas --- ->
  ligne 5 bas --->
  ligne 6 bas ----->
   ligne 7 bas -->
(paramètres donnés à titre d'exemple)
03/ F1=Aide F9=Validation F12=Ecran précédent
```

Cette étape consiste à mettre à jour les textes mentionnés lors de l'édition des relevés.

Type

Code '3'5.

Langue

Code langue⁶.

Lettre

Cette zone ne doit pas être renseigné, le texte relevé par code langue est unique.

Texte haut

Il est édité si le mode de règlement appartient à la catégorie 'TP'.

Texte bas

Il est édité si le mode règlement appartient aux autres catégories.

Dans le cas où le mode de règlement appartient à la fois aux trois catégories⁷, '**TM**' est prioritaire, par conséquent, l'édition du relevé laissera apparaître le texte bas.

⁵ Référencé dans la table de références '**TX**'

⁶ Référencé dans la table de références 'L1'

⁷ 'TP', 'TM' et 'EC'

Mise à jour des paramètres

ACCES à l'option

'Comptabilité tiers' > 'Relevés & relances' > 'Relevés tiers'

Par le biais de cette mise à jour, un lien entre un mode de règlement, un journal et un compte d'effets est établi, permettant ainsi la comptabilisation des écritures issues lors de l'édition des relevés clients.

Suivant le mode de règlement rencontré sur la pièce comptable, une écriture sera générée dans le compte d'effets du journal donné en paramètre⁸.

Infor Anael Finance iSeries - Relevés / Relances clients | 21

⁸ Mode de règlement référencé dans la table de références '**EC**'

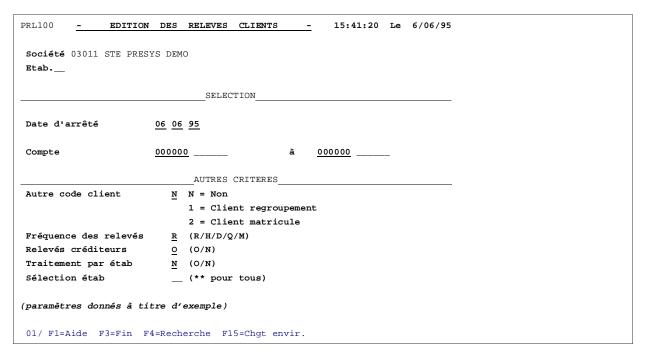
Pour avoir une comptabilisation différente pour un mode de règlement, il suffit de différencier la codification de la table '**RG**'.

Exemple

'**T1**' : 413000. '**T2**' : 413100.

ACCES à l'option

'Comptabilité tiers' > 'Relevés & relances' > 'Relevés tiers'



Etablissement

Zone à renseigner si la comptabilité est gérée par établissement.

Les écritures générées sont comptabilisées sur l'établissement mentionné.

La contrepassation dans le compte de liaison dépend du paramétrage de la zone 'Ecr.inter/étb' du journal recevant la comptabilisation.

Date d'arrêté

Date jusqu'à laquelle la sélection doit être faite.

Sélection de toutes les écritures comptabilisées dans le journal de type 'V' dont la date de comptabilisation est antérieure à cette date.

Compte de début/fin

Possibilité d'éditer les relevés pour certains comptes Tiers seulement.

Si elles ne sont pas renseignées, prise en compte de tous les comptes référencés dans la catégorie des comptes généraux 'LC'9.

3 codes possibles:

'N': L'adresse d'expédition est libellée au nom du client normal.

'1': L'adresse d'expédition est libellée au nom du client regroupement.

'2': L'adresse d'expédition est libellée au nom du client normal.

Fréquence des relevés

Sélection de tous les clients dont la fréquence de relevé est identique à celle de la prise de paramètres.

Traitement par établissement

Zone à renseigner par 'Oui' ou par 'Non'.

'O': Il édite un relevé par Tiers et par établissement.

'N': Il édite un relevé par Tiers, tous établissements confondus.

Sélection par établissement

Exemple

'**': Sélection des écritures de tous les établissements dans les limites des autorisations définies pour l'utilisateur.

L'édition des relevés est un traitement définitif.

Pour être sélectionnées, les écritures doivent répondre aux conditions suivantes :

- Date de comptabilisation antérieure à la date d'arrêté.
- Non lettrées.
- Passation sur un journal de type 'V' 10.
- Numéro d'affectation '1' différent de 'RLC*****'.
- Un code litige '20' à '29', en regard d'une écriture, bloque la sélection du compte.

⁹ 'LC': Limite Clients

10 'V': Ventes

Exemples d'éditions de relevé

SOCIETE PRESYS ETABLISSEMENT
72 AV COL. ROCHEBRUNE GARCHES R D

92380 GARCHES RELEVE DE FACTURES

TELEPHONE 47959000

TELEX 47951900 Le 08 Juin 1995

TELECOPIE 47951900

SARL au capital de 11111119 KU SIRET 111111119/11119 APE ABC

411000 TUTTI QUANTI

2001 le 9/06/95 RLC00485

Réf : CH/

PIECE DATE ECHEANCE LIBELLE DEBIT CREDIT

111 10/01/95 31/12/1995 TEST RELEVE 23720,00

Solde débiteur 23720,00

RELEVE BAS

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

CECI N'EST PAS UNE TRAITE

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Préface

Cette option relancer l'ensemble de la créance d'un compte client.

La sélection est basée sur l'antériorité des écritures en fonction des dates mises en paramètres lors de la demande :

- Date de comptabilisation débit.
- Date de comptabilisation crédit.
- Date d'échéance.

La demande, une fois effectuée en définitive, permet de marquer et de suivre l'état des relances par le biais d'un niveau et d'une date de relance affectés automatiquement sur chacun des enregistrements sélectionnés.

Vous pouvez, selon le paramétrage de sa demande, relancer soit :

- L'ensemble des créances sous un seul niveau même si certains des enregistrements ont déjà fait l'objet d'une ou plusieurs relances précédentes.
- L'ensemble des créances par niveau en fonction des relances précédentes. Dans ce cas, le client recevra autant de lettres de relances que de niveaux différents.

Le texte associé à chaque niveau de relance peut être en corrélation avec le code langue du fichier Tiers.

Chaque demande fait l'objet d'un ensemble de critères de sélection ou de tri :

- Sélection d'un ensemble de créances en fonction du solde ou de son montant.
- Utilisation des codes litiges.
- Ensemble des sélections multi-critères.

ACCES à l'option

'Comptabilisation tiers' > 'Relevés & relances' > 'Relances'

PRL300	_		EDIT	ION DES	RELANCES			16:00	0:04	Le	6/06/95
Société Etab		STE	PRESYS	DEMO		Numéro	deman	de	0000	<u>1</u>	
(paramèt	res doi	nés	à titre	e d'exe	mple)						
01/ F1=	Aide F	73=Fi	in F4=I	Rechercl	he F15=Ch	ıgt envi:	r.				

PRL300 <u>- EDITI</u>	ON DES RELANCES - 16:00:04 Le 6/06/95
Société 03011 STE PRESYS Etab. 01 GARCHES R D	
	SELECTION
Arrêté des débits	31 12 95
Arrêté des crédits	<u>31</u> <u>12</u> <u>95</u>
Limite dernière relance	<u>31</u> <u>12</u> <u>95</u>
Limite échéance	<u>31</u> <u>01</u> <u>1995</u>
Niveau de relance	<u>00</u> à <u>00</u> Texte N° <u>01</u>
Sélect° si niveau fin	$\underline{\mathbf{n}}$ (O/N)
Select° si niveau sup	$\underline{\mathbf{n}}$ (O/N)
Code litige	
Montant	à <u>99999999999</u>
Type de compte	<u>C</u> (C/F)
Date et heure	<u>310195</u> <u>155440</u>
(paramètres donnés à titre	d'exemple)
02/ F1=Aide F12=Ecran pré	cédent

Mise à jour des fichiers de référence

Table 'TX'

Vérifiez que l'argument '1' est bien crée dans cette table de références.

Fiche Tiers

Le Tiers doit être relançable 12.

Le code langue doit être présent, si le texte de relance en étranger est désiré.

Dans le cas où le Tiers est export ('O''), mais que le code langue est à blanc, la relance sera éditée en Français.

Mise à jour des textes

Type '1'

Cette zone doit être référencée dans la table de références 'TX'.

Langue

Code langue 14.

Lettre

La limite du nombre de textes de relances est de '99' par code langue. Pour tous les textes en Français, il est inutile de renseigner le code langue.

Si, lors de la création d'un texte en étranger le code langue n'est pas associé, le texte Français sera pris par défaut.

¹² Relance : 'Oui'

¹³ '**O**' : Oui

¹¹ Relance

¹⁴ Référencé dans la table de références 'L1'

Prise de paramètre

ACCES à l'option

'Comptabilité tiers' > 'Relevés & relances' > 'Relances'

```
PRL300 - EDITION DES RELANCES - 16:10:33 Le 6/06/95

Société 03011 STE PRESYS DEMO Numéro demande 00001

Etab. 01

(paramètres donnés à titre d'exemple)

01/ F1=Aide F3=Fin F4=Recherche F15=Chgt envir.
```

PRL300 <u>- EDIT</u>	ION DES RELANCES	_	16:00:04	Le 6/06/95	
Société 03011 STE PRESYS Etab. 01 GARCHES R		Numéro	o demande <u>00</u>	001	
	SELECTION				
Arrêté des débits	<u>31</u> <u>12</u> <u>93</u>				
Arrêté des crédits	<u>31</u> <u>12</u> <u>93</u>				
Limite dernière relance	<u>31</u> <u>12</u> <u>93</u>				
Limite échéance	<u>31</u> <u>01</u> <u>1994</u>				
Niveau de relance	00	à	00 Texte Nº	01	
	$\underline{\mathbf{n}}$ (O/N)				
Select° si niveau sup	<u>n</u> (O/N)				
Code litige	_	à	99		
Montant		à	999999999999		
Type de compte	<u>C</u> (C/F)				
Date et heure	<u>310195</u> <u>155440</u>				
(paramêtres donnés à titr	e d'exemple)				
02/ F1=Aide F12=Ecran pro	écédent				

```
PRL300
                  EDITION DES RELANCES - 16:10:33 Le 6/06/95
Société 03011 STE PRESYS DEMO
                                    Numéro demande 00001
Etab. 01 GARCHES R D
                       AUTRES CRITERES
Solde à date d'arrêté \underline{T} (D/C/T)
Autre code client \underline{N} N=Non
                          1=Regroupement
                          2=Matricule
Edition dates d'arrêté O (O/N)
                     <u>o</u> (o/n)
Tirage définitif
Traitement par étab
                      O (O/N)
Sélection étab
                        ** (** pour tous)
Incrémentation relance N (O/N)
(paramètres donnés à titre d'exemple)
03/ F1=Aide F4=Recherche F12=Ecran précédent
```

Numéro de demande

Cette option permet uniquement de mémoriser la prise de paramètres à une date et heure limite. Il suffit de rappeler ce numéro afin de relancer le même traitement plusieurs fois de suite.

Etablissement

Zone à renseigner, si la comptabilité est gérée par établissement¹⁵.

Elle concerne l'établissement qui effectue les relances, celui-ci sera mentionné sur la relance.

Arrêté des débits

Sélection de tous les mouvements '**débits**' non lettrés antérieurs à la date d'arrêté, et ceci dans les limites des dates d'échéance mentionnées dans la zone suivante.

Arrêté des crédits

Sélection de tous les mouvements 'crédits' non lettrés antérieurs à la date d'arrêté.

Niveau de relance

Lors de la première relance, la sélection du niveau '00' à '00' est préconisée. Il sera alors possible de visualiser en consultant le compte sans option particulière dans la zone 'LT' 16.

Comme il est précisé précédemment, le niveau (numéro de texte) après édition définitive, est affecté à chaque écriture sélectionnée.

¹⁵ Référencé dans la table de références 'EB'

¹⁶ Le texte n'est pas directement lié au niveau

Toutefois, si le traitement est erroné (erreur dans les niveaux, etc.), il est possible de rétrograder ou d'augmenter d'un niveau de relance. Il suffit d'associer au niveau demandé, le texte de relance de numéro inférieur ou supérieur.

1^{ère} relance

Niveau '00' à '00', Texte '01'.

Factures		Niveau avant relance	Date de relance	Date d'arrêté D/C	Niveau imputé après relance
15/01	100	00	15.02.94	16.01.95	01
06/01	500	00	15.02.94	16.01.95	01
20/01	1000	00			
25/01	650	00			
30/01	300	00			

2^{ème} relance

1^{er} cas ⇒ Niveau '00' à '00', Texte '01'

Factures		Niveau avant relance	Date de relance	Date d'arrêté D/C	Niveau imputé après relance
15/01	100	01			01
06/01	500	01	28.02.95		01
20/01	1000	00	28.02.95	30.01.95	01
25/01	650	00	28.02.95	30.01.95	01
30/01	300	00		30.01.95	01

2^{ème} cas ⇒ Niveau '00' à '99', Texte '02'

Factures		Niveau avant relance	Date de relance	Date d'arrêté D/C	Niveau imputé après
15/01	100	01	28.02.95	30.01.95	relance 02
16/01	500	01	28.02.95	30.01.95	02
20/01	1000	00	28.02.95	30.01.95	02
25/01	650	00	28.02.95	30.01.95	02
30/01	300	00		30.01.95	02

Dans ce cas, il y a un texte unique pour deux niveaux de relance différents.

Sélection si niveau supérieur

Zone à renseigner par 'Oui' ou par 'Non'.

'O': Si une pièce est affectée d'un niveau de relance supérieur à celui de la prise de paramètres, celle-ci sera relancée avec le même texte que les pièces mentionnées.

Code litige

Si ' '17 à '99' : Relance de toutes les écritures non lettrées à l'exclusion des factures ayant mention d'un code litige '20' à '29', et de l'intégralité du compte si mention d'un code litige '30' à '39' sur une écriture incluse dans la sélection.

Montant

Cette zone permet une sélection entre bornes et montants, après la sélection.

Solde à date d'arrêté

Possibilité de relancer suivant le solde un compte Tiers.

3 codes possibles:

'D': Relance uniquement les comptes Tiers ayant un solde débiteur.

'C': Relance uniquement les comptes Tiers payants un solde créditeur.

'T': Relance les comptes Tiers ayant un solde débiteur ou créditeur.

Limite dernière relance

Différentes pièces d'un même compte peuvent être affectées d'un numéro de relance identique, pour des dates de relances différentes.

La date limite de la dernière relance permet de sélectionner les pièces jusqu'à cette date afin de les passer à un niveau supérieur.

Exemple

Situation après deux relances successives de même niveau à des dates différentes.

Factures		Niveau avant relance	Date de relance	Date d'arrêté D/C	Niveau imputé après relance
15/01	100	00	15.02.95	16.01.95	01) 1e relance
06/01	500	00	15.02.95	16.01.95	01)
20/01	1000	00	28.02.95	30.01.95	01)
25/01	650	00	28.02.95	30.01.95	01 2e relance

. Diane

¹⁷ '': Blanc

30/01	300	00	28.02.95	30.01.95	01)	

La date limite de la dernière relance permet de sélectionner seulement les pièces ayant été relancées à cette date.

Dans l'exemple qui suit, seules les deux premières pièces seront relancées avec un niveau '02'.

Factures	Niveau avant Date de relance relance		Date d'arrêté D/C	Niveau imputé après	
					relance
15/01	100	01	15.03.95	15.01.95	02
06/01	500	01	15.03.95	15.01.95	02
20/01	1000	01			01
25/01	650	01			01
30/01	300	01			01

Limite d'échéance

La pièce sera relancée uniquement si la date d'échéance est antérieure ou égale à la limite donnée.

Date et heure

Cette zone sélectionne les écritures saisies jusqu'à cette date donnée. Ce paramètre évite de sélectionner des pièces saisies à une date postérieure.

Conservez cette même date pour le tirage provisoire et définitif.

Autres codes clients

3 codes possibles:

'N': La relance sera libellée au nom du client normal.

'1': La relance sera libellée au nom du client regroupement.

'2': La relance sera libellée au nom du client normal.

Edition dates d'arrêté

Zone à renseigner par 'Oui' ou par 'Non'.

'O': Les dates d'arrêté seront imprimées sur la relance.

Cette option informe votre client des dates d'analyse de son compte.

Tirage définitif

Zone à renseigner par 'Oui' ou par 'Non'.

'N': Tirage provisoire.

Peut être lancé autant de fois que nécessaire. Il permet l'analyse des écritures sélectionnées et éventuellement le positionnement des codes litiges.

'O': Tirage définitif.

Déclenche la mise à jour du niveau et de la date de relance sur chaque pièce sélectionnée. Si le résultat est erroné, il faudra relancer un traitement afin de revenir à l'état initial en sélectionnant le niveau imputé avec un texte de niveau inférieur (origine).

Traitement/Etablissement

Zone à renseigner par 'Oui' ou par 'Non'.

'O': Edition d'une relance par Tiers et par établissement.

'N': Edition d'une relance par Tiers, tous établissements confondus, dans la limite des autorisations définies pour l'utilisateur.

Sélection établissement

Etablissement '01': Sélection des pièces relançables que pour cet établissement.

Etablissement '**': Sélection des pièces relançables, tous établissements confondus, dans la limite des autorisations définies pour l'utilisateur.

Traitement établissement	Sélection établissement	Rupture
0	01	Relance/Tiers/Etablissement 01
0	**	Relance/Tiers/pour chaque établissement
N	01	Relance/Tiers/Etablissement 01
N	**	Relance/Tiers/pour tous établissements confondus dans la limite des autorisations définies pour l'utilisateur.

La grille de prise de paramètres qui suit permet d'affiner la sélection.

- CRITE	RES DE SELECTION E	T TRI - 1	4:12:	15	Le	10/0
Société 03011 STE PR	ESYS DEMO					
Etab						
Intitulé sélection	Bornes de début	Bornes de fin	T/S	car	ord	
Compte	000000	999999 99999999	_	00	00	
Compte de regrt	000000	999999 99999999	_	00	00	
Représentant		999	_	00	00	
Code postal		9999999	_	00	00	
Pays		999	-	00	00	
Catégorie 1		999999999	_	00	00	
Catégorie 2		999999999	_	00	00	
Catégorie 3		999999999	_	00	00	
Catégorie 4		999999999	_	00	00	
Catégorie 5		999999999	_	00	00	
Mot directeur		999999999	_	00	00	
Code stat 1		99	_	00	00	
Code stat 2		99	_	00	00	
paramètres donnés à	titre d'exemple)					
04/ F1=Aide F12=Ecr	an précédent					

Préface

Cette option relance l'ensemble des effets soumis et non retournés à l'acceptation.

La sélection des écritures est basée sur les critères suivants :

- Mode de règlement appartenant à la catégorie 'TP' 18.
- Date d'échéance comprise dans les limites de celles données en paramètre.
- Niveau de relance compris dans les limites des paramètres choisis.

Il faut préciser que toute pièce ayant fait l'objet d'une relance ne pourra être relancée en acceptation.

Mise à jour des fichiers de référence

Table de références 'TX'

Vérifiez que l'argument '2'19 est bien créé dans cette table de références.

Mise à jour des textes

Type '2'

Cette zone doit être référencée dans la table de références 'TX'.

Lettre

La limite du nombre de textes de relance d'acceptation est de '99' par code langue.

10

19 '2': Relevé d'acceptation

^{18 &#}x27;**TP**': Traite Papier

Edition des relances d'acceptation

Prise de paramètres

ACCES à l'option

'Comptabilité tiers' > 'Relevés & relances' > 'Relances d'acceptation'

PRL500	- EDITI	ON DES RELA	NCES D'ACCE	PTATION		15:46:5	50 Le	27/04/95		
Société	03011 STE	PRESYS DEM	0	Numéro	demar	nde	00000			
(paramèt	res donnés	à titre d'	exemple)							
01/ F1=	Aide F3=F	in F15=Chg	t envir.							

PRL500 - EDITION DES I	RELANCES D'ACCEPTATION - 15:46:50 Le 27/04/95					
Société 03011 STE PRESYS	DEMO Numéro demande 00000					
	SELECTION					
Date échéance	<u>01</u> <u>01</u> <u>1995</u> à <u>31</u> <u>12</u> <u>1995</u>					
Niveau de relance	<u>00</u> à <u>00</u> Texte N° <u>01</u>					
Sélect° si niveau sup	-					
Montant						
Date et heure	ate et heure 270495 154650					
	AUTRES CRITERES					
Autre code client	N N=Non					
	1=Regroupement					
	2=Matricule					
Tirage définitif	$\underline{\mathbf{N}}$ (O/N)					
(paramètres donnés à titre	e d'exemple)					
02/ F1=Aide F12=Ecran Pr	récédent					

Numéro de demande

Cette zone permet uniquement de mémoriser la prise de paramètres à une date et heure limite. Il suffit de rappeler ce numéro afin de relancer le même traitement plusieurs fois de suite.

Etablissement

Zone à renseigner, si la comptabilité est gérée par établissement²⁰.

Limite inférieure échéance

Date d'échéance limite des factures à partir de laquelle la sélection doit s'effectuer.

Niveau de relance

Cette zone permet de faire plusieurs relances pour un Tiers donné avec la possibilité d'éditer à chaque fois un texte différent.

Il sera affecté aux pièces dont l'échéance n'est pas encore échue, mais comprise entre les bornes choisies.

Il sera possible de visualiser sans option particulière dans la zone 'LT' sur trois caractères et commençant par un '9'.

Exemple

Une relance de niveau '00' est passée en niveau '01'.

Fact 23 901

²⁰ Référencé dans la table de références 'EB'

Lorsqu'une pièce arrive à échéance et qu'elle a fait l'objet d'une ou plusieurs relances d'acceptation, une relance sera effectuée avec un niveau qui deviendra '01'.

Ce niveau viendra écraser le niveau '9' par '001'.

Texte

Le numéro de texte qui sera indiqué entraînera le niveau de relance.

Exemple

Niveau '00' à '00', Texte '01' ⇒ Après relance, le niveau passera à '01'.

Niveau '00' à '00', Texte '02'

Après relance, le niveau passera à '02'.

Sélection si niveau supérieur

Zone à renseigner par 'Oui' ou par 'Non'.

'O': Si une pièce est affectée d'un niveau de relance d'acceptation supérieur à celui de la prise de paramètre, celle-ci sera relancée avec le même texte que les pièces sélectionnées.

Montant

Cette zone affine la sélection déjà effectuée en la bornant par le montant.

Date et heure

Zone à renseigner par 'Oui' ou par 'Non'.

Cette option sélectionne toutes les écritures saisies antérieurement et uniquement celles-ci. Il est donc préférable de conserver cette même date entre le tirage provisoire et définitif.

3 codes possibles:

'N': La relance d'acceptation sera libellée au nom du client normal.

'1': La relance d'acceptation sera libellée au nom du client regroupement, avec un sous-total par compte client normal.

'2' : La relance d'acceptation sera libellée au nom du client normal mais avec une rupture sur le matricule.

Tirage définitif

Zone à renseigner par 'Oui' ou par 'Non'.

'N': Tirage provisoire sans mise à jour des niveaux, plusieurs lancements consécutifs sont donc possibles.

'O': Tirage définitif avec mise à jour des niveaux, ce lancement sera donc unique.

Tirage par établissement

Zone à renseigner par 'Oui' ou par 'Non'.

'N': Edition d'une relance d'acceptation par Tiers, tous établissements confondus.

'O': Edition d'une relance d'acceptation par Tiers et par établissements.

Sélection établissement

La relance sera éditée pour un établissement donné ('01') ou pour tous les établissements ('**') auxquels l'utilisateur est autorisé.

Derrière cette grille, se trouve un tri multi-critères permettant d'affiner la sélection.